

Pour cette Newsletter printemps-été, le Pôle GD vous propose ...

Des nouvelles du Pôle

-  Le Pôle dans ses nouveaux murs
-  Au revoir Elise, Bonjour Anne-Laure
-  Les prochains événements du Pôle

Articles

-  Compte-rendu du Colloque «Biodiversité en Entreprise»
-  Pour une stratégie de fleurissement
-  Plan MAYA 2012
-  Focus sur les prochains salons

2

3

5

5

Zoom sur ...
Ottignies-Louvain-la-Neuve

... et le désherbage alternatif

6

Bonne lecture !

Le Pôle GD a déménagé !

Depuis le 1^{er} mai, le Pôle GD a quitté les locaux du CRIE de Mouscron pour la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité de Gembloux, et ses nombreuses associations (Fédération Wallonne Horticole, Fédération Wallonne de l'Agriculture, ...).

Nos locaux sont ainsi plus accessibles à la majorité de nos partenaires.

Notre nouvelle adresse : Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Outre nos n° de portables qui restent inchangés, vous pourrez désormais nous joindre également sur notre n° fixe : 081/62.74.45

Au revoir Elise, bonjour Anne-Laure !

Merci Elise !

Elise Canion laisse le Pôle derrière elle pour retourner vers l'urbanisme (sa formation de base). Durant plus de deux ans, Elise a contribué au développement du Pôle en se consacrant principalement à la communication. Son investissement a offert une belle visibilité au Pôle GD. Elle a été à l'origine de la plupart des moyens de communication, que nombreux d'entre vous ont apprécié.

Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle orientation professionnelle.

Bonjour Anne-Laure !

Anne-Laure est notre nouvelle chargée de communication. Biologiste de formation, elle a complété son cursus par une formation à l'Institut Eco-Conseil grâce à laquelle elle a eu une première expérience professionnelle au sein d'une administration communale (Onhaye). Cette expérience du contexte communal associée à une bonne dose de créativité et de dynamisme sont autant d'atouts qui lui permettront de répondre à vos besoins. N'hésitez donc pas à la solliciter !

Les prochains événements du Pôle GD

Durant les trois prochains mois, le Pôle GD vous propose encore différentes formations et événements.

Prochaines formations (cliquez sur le titre pour accéder au programme) :

*19 juin, Gembloux : « [Prévention et gestion des plantes invasives](#) »

*26 juin, Gembloux : « [Fauchage tardif et prairies fleuries](#) »

Prochain événement (cliquez sur le titre pour accéder au programme) :

*18 juin : [visite gratuite d'espaces verts à Mouscron et Thimougies](#)

Au travers d'une visite d'un large panel d'aménagements, venez partager l'expérience de collectivités engagées dans une démarche de gestion différenciée de leurs espaces verts.

Il reste encore des places ! N'hésitez donc pas à vous inscrire !

Articles

Retour sur le colloque «*Biodiversité en Entreprises : un atout pour une économie durable*», organisé par l'Union Wallonne des Entreprises en collaboration avec le Pôle GD

Le 22 mai, à l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert, se sont rassemblées une quarantaine de personnes pour assister à une série de conférences sur la prise en compte de la biodiversité par les entreprises.



Après une introduction du représentant du cabinet du ministre Di Antonio, le professeur Tom Bauler (IGEAT - UCL), a fourni une série de chiffres attestant de la valeur économique de la biodiversité.

Les entreprises restent assez insensibles à sa valeur éthique intrinsèque, mais sont peut-être plus réceptives à des arguments exprimés en euros !

Il a également insisté sur le fait que la biodiversité devrait représenter la priorité suprême en matière d'efforts environnementaux, car celle-ci regroupe toutes les autres problématiques. Le changement climatique, les pollutions, la surconsommation des ressources, ... ont en effet un impact sur la biodiversité.

Les quatre exposés suivants présentaient des outils et services proposés aux entreprises pour développer la biodiversité sur leurs sites:

Catherine Hauregard (SPW-DGO3) a parlé des outils légaux concernant la protection de la nature, Pascal Hauteclair (Natagora) a parlé du Réseau Nature, Pascal Colomb (Ecossem) de prairies fleuries et Frédéric Jomaux (Pôle GD) de gestion différenciée.

Des représentants d'entreprises et d'intercommunales se sont ensuite succédés pour montrer de beaux exemples de projets qui ont permis de favoriser la biodiversité sur leurs sites. CBR Heidelberg Cement a développé un concours international de projets pour la biodiversité dans les carrières, encadré par des scientifiques.



IDETA a installé un dispositif pour les mouettes.

Elia a réaménagé les abords de ses bâtiments pour augmenter la biodiversité et se passer d'herbicides, sans coûter plus cher. Elia s'oriente de plus en plus vers une gestion durable de ses terrains, dans le cadre d'un projet LIFE.

Pour conclure, le représentant du cabinet Nollet a exposé les actions gouvernementales pour inciter les entreprises à prendre en compte la biodiversité.

Cette matinée d'échange a donc bien montré tout l'intérêt (économique et autres) que les entreprises ont de préserver la biodiversité et qu'elles ont à leur disposition tout un panel d'outils et de personnes pour les y aider!

Les supports visuels des exposés sont disponibles online [ici](#).

Pour une stratégie de fleurissement

Extraits d'un article paru dans «Les Cahiers du Fleurissement» de mars 2012

Photos : Pôle GD

La puissante valeur symbolique de la fleur ne doit pas être négligée par les gestionnaires de l'espace public. Sa principale qualité est d'égayer et d'animer les espaces publics en impactant sur leur atmosphère, en les rendant plus accueillants et en donnant envie aux usagers de les fréquenter, d'y rester ou d'y revenir. Un bel environnement en termes de nature et de paysage peut engendrer l'affection et la fierté des riverains. Cette action a par ailleurs l'avantage d'être relativement consensuelle et fédératrice et sa mise en œuvre reste techniquement et financièrement très abordable au regard de son effet positif.

Un fleurissement efficace

Végétaliser un espace constitue une action d'embellissement accessible pour les communes de toutes tailles et représente un investissement qui doit trouver sa justification auprès des citoyens. Il est donc essentiel (...) d'optimiser l'impact du fleurissement par une répartition spatiale et temporelle qui soit la plus judicieuse possible.

La question essentielle à se poser lorsque l'on désire qualifier un espace pourrait finalement se résumer de la manière suivante : quelle ambiance souhaite-t-on apporter à ce lieu ? A chaque espace de la commune correspondent des atmosphères, des usages, des échelles.

Le végétal et le fleurissement sont des éléments très efficaces pour faire évoluer ces ambiances. La recherche de l'efficacité dans le



Cholet, France



domaine du fleurissement doit impérativement passer par une analyse et une bonne compréhension du contexte. Cette approche nécessite de travailler le fleurissement à partir de l'espace et non pas d'apporter des compositions conçues *ex nihilo*.

Une visite des villes et villages fleuris témoigne d'une grande diversité des pratiques. Le plus souvent, non seulement les compositions ne sont pas intégrées au lieu, mais elles ajoutent à la cacophonie chromatique sans recherche de cohérence. Un fleurissement efficace est un fleurissement qui dure. Dans un objectif d'attractivité à long terme, il est inconcevable d'imaginer qualifier les espaces uniquement pendant quelques mois de l'année. La notion de pérennité est donc essentielle dans une démarche de qualité. Cette continuité du fleurissement est essentiellement assurée par le choix et la combinaison des variétés végétales. Ce point soulève la question du fleurissement saisonnier et des rotations des massifs. Ce décor floral annuel, lorsqu'il est souhaité, doit trouver sa place dans le projet de paysage et de plantations défini pour le lieu concerné, Il suppose d'assurer une cohérence d'ensemble dans le choix des couleurs et des textures, des volumes, des associations végétales.

Paradoxalement, la meilleure saison pour réfléchir à un projet de plantations, et de fleurissement en particulier, est l'hiver. En effet, la trame végétale est réduite à cette saison à sa plus simple expression, ce qui permet d'identifier les éléments végétaux qui structurent l'espace de manière pérenne (arbres et arbustes persistants, vivaces...).



Tournai

La bonne plante au bon endroit

La pertinence du choix des plantes et de la composition au regard du site d'implantation est fondamentale pour espérer réaliser un

fleurissement efficace. Cette approche peut être analysée sous quatre principaux angles :

* Le sol : en milieu urbanisé, les sols présentent une forte hétérogénéité de matériaux selon l'histoire des lieux. Souvent pollués, ils constituent malgré tout un réservoir de micro-organismes qui peut être valorisé par la présence du végétal. L'association d'une activité microbienne autour des racines végétales permet de recycler les éléments nutritifs et de placer les sols dans une dynamique de fonctionnement qui leur redonne vie. Qu'il soit drainant ou compact, argileux ou calcaire, le sol est un support potentiel de culture.

Une bonne connaissance de ses caractéristiques évite de perdre trop de temps et d'énergie à l'entretien des compositions végétales.

* Le climat et l'exposition : le développement des végétaux dépend en grande partie des conditions climatiques du site. Ces caractéristiques peuvent varier d'un espace à l'autre au sein même d'un territoire, selon l'altitude, l'exposition au vent, à la pluie, au soleil... Une bonne connaissance de la situation climatique d'un espace permet de choisir les plantes les mieux adaptées. Tout comme pour la trame arborée et arbustive, il est intéressant de s'appuyer sur des variétés issues de la gamme végétale locale plutôt que de vouloir à tout prix planter des espèces exogènes dont on connaît mal le comportement.



Bande fleurie - Bord de route

* La vocation des lieux : outre les facteurs physiques, la vocation des espaces est un élément déterminant du choix de la composition végétale, Il s'agit d'apprécier au mieux le type d'activité, d'animation ou d'usage que l'on souhaite valoriser dans un lieu donné. Un quartier d'habitation, une

rue commerçante, un site touristique ou un abord d'équipement public ne feront pas l'objet des mêmes aménagements paysagers et floraux. Le nombre d'individus, leur disparité, leur comportement sont des éléments qui déterminent le type de composition à réaliser.

* La fréquentation du public : si la vocation influence essentiellement le choix du mode culturel (arbustes, vivaces, annuelles, hors-sol, mosaïculture...), le mode de circulation des individus dans



Beauvechain

l'espace va plutôt impacter le travail de composition chromatique et de mise en scène végétale. Un usager qui se déplace en voiture, en vélo ou à pied, n'a pas du tout la même perception d'un lieu. La prise en compte de cette notion de vitesse permettra de réaliser des compositions lisibles. A des vitesses élevées doivent correspondre des dominantes chromatiques facilement décelables et des massifs de grande taille. A l'inverse, à faible vitesse, les compositions peuvent être travaillées dans le détail et à de petites échelles.

Plan MAYA : appel lancé aux provinces

Après le succès du Plan Maya en 2011, qui a réuni quelques 160 communes wallonnes sur la voie de la protection des insectes pollinisateurs et, par là, de la diversité floristique et faunistique, Carlo Di Antonio (Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine) relance l'appel lancé par son prédécesseur, Benoît Lutgen, avec cependant, une nouvelle avancée.

Les provinces wallonnes sont ainsi appelées à participer au projet, renforçant de ce fait la cohérence d'une telle action.

Les abeilles n'ayant pas de notion de frontières communales, il est en effet primordial qu'un maximum de gestionnaires d'espaces verts participent au projet.



A l'instar des communes participantes, les provinces qui signeront la charte MAYA devront, dans les trois ans, mettre en place une série d'actions visant, d'une part, à sensibiliser le public à la problématique du déclin des insectes pollinisateurs et, d'autres part, à améliorer l'accueil de ces auxiliaires. Cet accueil passe non seulement par la plantation d'essences mellifères (sources de nourritures) et l'aménagement d'abris à insectes, mais également par la réduction, voire l'arrêt de l'utilisation de pesticides, et la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts.

Cette année, la **date limite pour les candidatures est fixée au 30 juin**.

Pour plus de renseignements :

<http://environnement.wallonie.be/dnf/semarbre/maya2012.html>



Focus sur les prochains salons

Le mois de septembre est l'occasion pour les gestionnaires d'espaces verts et les paysagistes de rencontrer d'autres professionnels du secteurs verts et de (re)découvrir la large gamme de matériel horticole disponible sur le marché.



Nous avons repris ci-dessous trois grands salons relativement proche de chez nous.



DEMOVERT : Les 12 et 13 septembre 2012, le Park de Laeken accueillera le 12^{ème} salon Démovert, un des grands rendez-vous pour les gestionnaires d'espaces verts désireux de visiter l'offre de matériel disponible sur le marché.

Plus d'info ? www.demovort.be



GREENEXPO : Les 23, 24 et 25 septembre 2012, se tiendra le salon GreenExpo, un autre grand rendez-vous des professionnels du secteur vert, sur le site du Flanders Expo de Gand.

Plus d'info ? www.green-expo.be



SALON VERT : Le parc du château de Baille-St-Chéron (Paris, 91) accueillera le Salon Vert, ces 19 et 20 septembre prochains. Réservé aux professionnels des espaces verts et du paysage, ce salon sera l'occasion d'assister à des démonstrations en extérieurs et à des essais en conditions réelles.

Plus d'info ? www.salonvert.com

Zoom sur Ottignies-Louvain-la-Neuve ...

... et son avancée dans la voie de la Gestion Différenciée

FWH et Pôle GD

La Province du Brabant Wallon a organisé, le 5 juin dernier, une après-midi d'information et de démonstrations intitulée 'Vers une gestion différenciée des espaces verts communaux : une alternative à l'utilisation d'herbicides.'

Les visiteurs étaient accueillis dans le très beau domaine provincial du Bois des Rêves.



Cette après-midi était organisée en deux phases. Dans un premier temps, différents intervenants sont venus rappeler à l'assemblée l'enjeu de la mise en place d'une démarche de gestion différenciée des espaces verts communaux et les objectifs visés par une telle rencontre.

Alain Trussart (Député provincial) a ainsi expliqué le rôle qu'a joué la province du Brabant Wallon dans l'acquisition, par la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, de matériels de désherbage mécanique. L'aide ainsi apportée par la province est le fruit d'une politique environnementale bien ancrée, qui considère notamment que subsidier des engins de désherbage alternatif constitue une économie sur les futurs investissements qui seront nécessaire pour la dépollution des cours d'eau. Le député a par ailleurs souligné l'importance du rôle

d'exemplarité que les communes ont à jouer vis-à-vis des citoyens, en général, et des agriculteurs, en particuliers.

Après un rappel par le Pôle GD de la législation sur les produits phytosanitaires et l'intérêt de la mise en place d'un plan de désherbage intégré à l'ensemble des espaces verts du territoire communal, Cécile Lecharlier (Echevine de l'environnement) et Philippe Binot (Service travaux) sont intervenus pour parler de l'expérience d'Ottignies-LLN en matière de désherbage alternatif.

Réduire l'utilisation des pesticides sur le territoire communal préoccupe les élus d'Ottignies-LLN depuis plus de 10 ans, mais seules des mesures simples comme le fauchage tardif et l'utilisation de broyat comme couvre-sol étaient appliquées. En 2010 sont apparues une prise de conscience accrue de l'impact des produits en '-cides' sur la santé des citoyens et de l'environnement et une volonté d'anticiper et même de devancer les évolutions légales annoncées par la Région Wallonne. Le collège communal a donc décidé de mettre en place un programme d'actions concrètes.

Un appel fut donc lancé auprès de l'asbl Adalia pour réaliser une cartographie concrète, rue par rue, espace par espace. Ce travail sur le terrain a été réalisé avec les équipes d'entretien des espaces verts, afin de profiter de leurs connaissances et de leur expertise pour aboutir à un plan de désherbage. Tout le personnel communal concerné a été intégré depuis le début du projet, conscientisé et formé. A la même époque, les premières machines de désherbage mécanique sont achetées et utilisées avec succès, mais l'accent est surtout mis sur des actions préventives : paillage plus intensif, implantation d'espaces conçus pour la GD, choix de revêtements adaptés...

Consciente de son rôle d'exemple pour les autres acteurs présents sur Ottignies-LLN (le SPW, l'Université de LLN, ...), la commune a souhaité non seulement travailler en concertation avec eux, mais surtout communiquer vers les riverains des zones concernées par le remplacement du désherbage chimique par des méthodes mécaniques, via des infos dans le bulletin communal, la participation à la Semaine sans pesticides,...

En 2011, la commune a souhaité acquérir de nouvelles machines et a fait pour cela une demande budgétaire à la Province.

Les effets de telles initiatives se sont faits rapidement sentir. En 2011, la consommation d'herbicides a ainsi diminué de 30% par rapport à 2010 et cette tendance semble se confirmer pour 2012. Bien sûr, tout dépendra des conditions climatiques.

Un an après l'acquisition de nouvelles machines grâce au soutien provincial, la province du Brabant a souhaité organiser cette journée, afin d'encourager les communes brabançonnaises à partager leurs expériences et leurs connaissances et à collaborer dans la voie d'une réduction de l'emploi de pesticides. L'idée d'une possibilité de mutualiser le marché des services aux communes est même en cours de discussion.



L'après-midi s'est poursuivie par la démonstration du matériel de désherbage (rabot de piste, porte-outils Enghom, ...) de la commune par Jacques Ponthière, le responsable du Plan vert d'Ottignies-LLN.

L'Actu Pôle GD

Pôle wallon de Gestion Différenciée

Maison de l'Agriculture et de la Ruralité

Chaussée de Namur,47

5030 Gembloux

www.gestiondifferentiee.be

frederic@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 19

valerie@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 20

anne-laure@gestiondifferentiee.be - 0470 40 31 91

juin 2012



Avec le soutien de



Wallonie

